

PRESIDENCE DU CONSEIL DES
MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL
DES MINISTRES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

DECRET N° 77/601 DU 21 Novembre 1977
Confirmant Monsieur PELEKA Wilfrid dans
les Fonctions de Chef du service des
Recettes.

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE
DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT
MINISTRE DU PLAN,

Vu l'acte fondamental du 5 Avril 1977;
Vu l'acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du
Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions;
Vu l'acte n°001/PCT/OMP du 3 Avril 1977 fixant l'organi-
sation et la structuration du Comité Militaire du Parti;
Vu le décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres;
Vu l'ordonnance n°035/77 du 28 Juillet 1977 relative à
l'exercice du Pouvoir Règlementaire en République Populaire du Congo;
Vu le décret n°77/553 du 3 Novembre 1977 portant organi-
sation du Ministère des Finances;
Vu la décision du Comité Militaire du Parti dans sa
réunion du 4 Novembre 1977

D E C R E T E :

Article 1er.- Monsieur PELEKA Wilfrid, Administrateur en Chef de
1^{er} échelon est confirmé dans les Fonctions de Chef du Service des
Recettes à la Direction du Budget.

Article 2.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date
de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la Répu-
blique Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 21 Novembre 1977

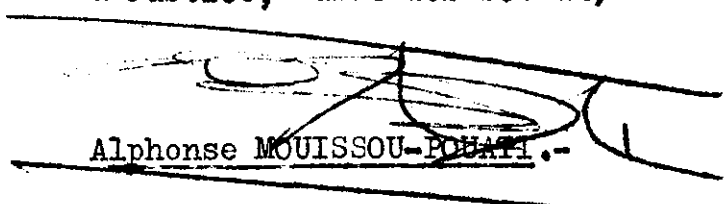
Par le Deuxième Vice-Président du Comité
Militaire du Parti, Premier Ministre,
Chef du Gouvernement, Ministre du Plan:

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances

Le Ministre du Travail et de
la Justice, Garde des Sceaux,


Henri L O P E S.-


Alphonse MOUISOU-POUATI.-